



COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
RAPPORT ANNUEL

(4 mars 1977 - 3 mars 1978)

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS • 1978

SUPPLÉMENT N° 10

NATIONS UNIES

E/1978/50
E/CN.14/691



COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
RAPPORT ANNUEL

(4 mars 1977 - 3 mars 1978)

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS • 1978

SUPPLÉMENT N° 10

NATIONS UNIES

New York • 1978

N O T E

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte indique qu'il s'agit d'un document de l'Organisation. Le symbole E/CN.14/..... indique que le document a été publié sous les auspices de la Commission économique pour l'Afrique.

E/1978/50 E/CN.14/691

ABREVIATIONS	Page iv	-	INTRODUCTION	Page 1		
					<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I.	QUESTIONS APPELANT UNE DECISION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL OU PORTEES A SON ATTENTION				2-4	1
II.	TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPUIS LA TREIZIEME SESSION - - - - -				5-156	1
A.	ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES - - -				5	1
B.	AUTRES ACTIVITES - - - - -				6-146	2
	Agriculture - - - - -				7-23	2
	Planification, projections et politiques relatives au développement - - - - -				24-28	4
	Promotion de la coopération et de l'intégration économiques - - - - -				29-34	5
	Enseignement et formation - - - - -				35-40	7
	Etablissements humains - - - - -				41-42	7
	Développement industriel - - - - -				43-52	8
	Commerce international - - - - -				53-66	10
	Main-d'oeuvre - - - - -				67-68	12
	Mise en valeur et conservation des ressources naturelles - - - - -				69-71	13
	Mise en valeur des ressources minérales - -				72-75	13
	Mise en valeur des ressources en eau - - -				76-77	14
	Energie - - - - -				78-81	14
	Cartographie - - - - -				82-84	15
	Environnement - - - - -				85-86	16
	Population - - - - -				87-92	16
	Administration, gestion et finances publiques				93-98	17
	Politiques et institutions fiscales, monétaires et financières - - - - -				99-102	18
	Science et technique - - - - -				103-107	18
	Développement social - - - - -				108-122	19
	Statistique - - - - -				123-132	22
	Transports, communications et tourisme - -				133-146	24
C.	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANISATIONS - - - - -				147-156	26
ANNEXES						
I.	REUNIONS D'ORGANES SUBSIDIAIRES AU COURS DE LA PERIODE A L'EXAMEN					
II.	PUBLICATIONS ET PRINCIPAUX DOCUMENTS PUBLIES AU COURS DE LA PERIODE CONSIDEREE					

ABREVIATIONS ET SIGLES

ADRAO	Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest
AESA	Association pour l'enseignement social en Afrique
BAD	Banque africaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CEAO	Commission économique pour l'Asie occidentale
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEE	Communauté économique européenne
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CILSS	Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CIPEA	Centre international pour l'élevage en Afrique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
IDEP	Institut africain de développement économique et de planification
MULPOC	Centre multinational de programmation et d'exécution des projets (anciennement UNDAT)
OIT	Organisation internationale du Travail
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal

ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ORAN	Organisation régionale africaine de normalisation
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UDEAC	Union douanière et économique de l'Afrique centrale
UIPE	Union internationale de protection de l'enfance
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
URTNA	Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique
USAID	Agency for International Development des Etats-Unis

INTRODUCTION

1. Le présent rapport annuel de la Commission économique pour l'Afrique porte sur la période allant du 4 mars 1977 au 3 mars 1978 1/. Il sera soumis pour examen au Conseil économique et social à sa soixante-cinquième session conformément au paragraphe 18 du mandat de la Commission.

I. QUESTIONS APPELANT UNE DECISION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL OU PORTEES A SON ATTENTION

2. Au cours de la période considérée, la Conférence des ministres ne s'est pas réunie.

3. En ce qui concerne son mandat, la Commission estime que l'esprit et l'intention de la résolution 42(IV) de la Commission seraient reflétés de façon plus exacte si le membre de phrase "étant entendu que les Etats qui cesseront d'avoir des responsabilités territoriales en Afrique cesseront d'être membres de la Commission", qui figure au paragraphe 5 du mandat, était supprimé, dans la mesure où ledit membre de phrase était censé s'appliquer aux puissances coloniales. La Commission prie en conséquence le Conseil de prendre les mesures nécessaires.

4. La Commission souhaite également appeler l'attention du Conseil sur le fait que Djibouti, ayant acquis la qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies depuis la date à laquelle la Commission a soumis son précédent rapport au Conseil, est devenue automatiquement membre à part entière de la Commission. Le Conseil est prié en conséquence d'ajouter Djibouti sur la liste des pays énumérés au paragraphe 5 du mandat de la Commission.

II. TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPUIS LA TREIZIEME SESSION

A. ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES

5. Au cours de la période comprise entre le 4 mars 1977 et le 3 mars 1978, la Commission a organisé les sessions du Comité exécutif et de la Conférence des statisticiens africains. On trouvera à l'annexe I au présent rapport la liste des réunions tenues par ces organes, ainsi que des renseignements supplémentaires concernant leurs bureaux et leurs rapports.

1/ Pour le précédent rapport de la Commission, qui porte sur la période allant du 1er mars 1976 au 3 mars 1977, voir Documents officiels du Conseil économique et social, soixante-troisième session, supplément No. 7.

B. AUTRES ACTIVITES

6. Au titre du programme de travail et de l'ordre de priorité pour 1978 et 1979 de la Commission (E/5941/Add.1 - E/CN.14/683/Add.1) et conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de la Conférence des ministres de la CEA, la Commission a poursuivi les activités indiquées ci-après.

Agriculture

7. Au cours de la période considérée, le secrétariat a continué d'aborder dans toute la mesure du possible les problèmes auxquels se heurte le secteur agricole dans le contexte des organisations sous-régionales et a mis l'accent de plus en plus nettement sur les actions à entreprendre.

8. En ce qui concerne les mesures visant à promouvoir la coopération régionale et sous-régionale dans le domaine de l'agriculture, une mission a été organisée, sur la demande du secrétariat de l'UDEAC, en vue d'élaborer une étude des possibilités de coopération et d'échanges commerciaux dans le domaine de l'agriculture entre les Etats membres de l'UDEAC, et des contrats ont été conclus avec le siège de la FAO et son Bureau régional en vue de mettre l'étude en route.

9. Sur la demande de la Commission du bassin du lac Tchad, une équipe de deux fonctionnaires du secrétariat a participé à la mission qui a été envoyée sur place afin d'évaluer les projets relatifs à l'agriculture et à l'élevage en cours d'exécution dans la région du bassin du lac Tchad. Comme suite à l'étude, quatre experts ont été envoyés par le secrétariat pour renforcer l'équipe multinationale interdisciplinaire financée par le PNUD et par divers donateurs bilatéraux et chargée de préparer des études de faisabilité des projets de développement rural dans la région.

10. Le secrétariat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) nouvellement créée a sollicité l'assistance de la Commission pour la série d'études visant à renforcer la coopération et les échanges commerciaux entre les pays de la Communauté. Dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, des pêches et de la sylviculture, le secrétariat travaille actuellement à l'élaboration de deux études importantes sur la production et les possibilités commerciales.

11. En outre, le secrétariat prépare actuellement les programmes de travail des cinq centres multinationaux de programmation et d'exécution des projets (MULPOCs). L'agriculture sera l'un des principaux domaines sur lesquels porteront ces programmes de travail. En collaboration avec le MULPOC de Lusaka (anciennement dénommé l'UNDAT de Lusaka), une assistance a été fournie dans le domaine du développement rural intégré multinational à la Zambie et la République-Unie de Tanzanie.

12. En coopération avec l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO), une étude est actuellement entreprise sur les possibilités pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest de réaliser son autosuffisance dans le domaine de la production de riz. On se préoccupe tout particulièrement de l'intégration des femmes au processus de production et de commercialisation du riz.

13. Le secrétariat a été représenté à la réunion préliminaire du Centre international pour l'élevage en Afrique (CIPEA) sur la coordination des activités intéressant l'industrie de l'élevage. Divers domaines d'intérêt commun ont été définis et le principe de la coopération et de l'harmonisation des programmes a été formulé.

14. Le secrétariat a été représenté lors d'une réunion interinstitutions des Nations Unies tenue à Paris sur la création de l'Institut pour les pays du Sahel.

15. Le deuxième principal thème d'intérêt a porté sur la production, le commerce et l'autosuffisance dans le domaine des denrées alimentaires en Afrique conformément à la Déclaration de Freetown de 1976. A titre de mesure préliminaire, le secrétariat a établi un document sur les organisations intergouvernementales régionales et sous-régionales en Afrique pour le développement de l'alimentation et de l'agriculture. Ce document constitue la base de l'analyse détaillée par le secrétariat des projections de l'offre et de la demande jusqu'en 1990 et des matrices commerciales au niveau sous-régional qui doit être achevée d'ici la fin février 1978. Cette analyse fera à son tour partie de la contribution du secrétariat à la première phase du Plan alimentaire régional pour l'Afrique qui doit être soumis à la Conférence régionale FAO/CEA des ministres de l'agriculture, qui se tiendra à Arusha en septembre 1978 et au cours de laquelle les prochaines mesures à prendre seront officiellement approuvées.

16. En vue de trouver des solutions aux problèmes alimentaires de l'Afrique, et conformément à la demande faite par la Commission interministérielle OUA/FAO/CEA pour l'alimentation, le secrétariat a également établi une étude préliminaire du secteur agricole dans les plans de développement de huit pays de la région.

17. Dans le cadre du programme sur les disponibilités alimentaires et conformément au mandat de la Commission interministérielle africaine pour l'alimentation, des travaux préparatoires ont été entrepris et des domaines d'intervention ont été définis dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Le secrétariat a poursuivi son analyse des gaspillages alimentaires en Afrique de l'Ouest. Une étude sur les gaspillages alimentaires dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, fondée sur le rapport de la Consultation sous-régionale tenue à Monrovia (Libéria) en 1976, a été établie et diffusée parmi les pays intéressés. Afin d'évaluer la situation en matière de gaspillages alimentaires dans l'ensemble de la région, un document d'information a été établi et diffusé parmi les pays de la région.

18. Un autre secteur important a été celui du développement rural intégré. Le secrétariat, en collaboration avec l'Institut panafricain pour le développement, a organisé un séminaire sur le développement rural intégré dans la province de Butare (Rwanda). Tous les hauts fonctionnaires du Gouvernement rwandais exerçant des activités dans le domaine du développement rural ont participé au séminaire.

19. Le secrétariat a également accordé une attention particulière à l'offre et à la commercialisation des apports agricoles dans la région. Une mission s'est rendue dans plusieurs pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est, et un rapport a été établi sur les conditions de production, d'offre et de commercialisation dans deux pays, à savoir la République-Unie de Tanzanie et la Zambie.

20. Les activités du secrétariat en matière de collecte et d'organisation des données statistiques ont été axées sur un projet de développement des statistiques relatives à l'élevage. Une étude sur le terrain a été exécutée par deux consultants dans quatre pays sélectionnés de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest en vue d'obtenir des informations permettant de mettre au point une méthode de collecte des statistiques relatives à l'élevage.

21. Le secrétariat a intensifié ses activités en vue de la prochaine réunion de la Commission africaine de la FAO sur les statistiques agricoles. A cette fin, une mission s'est rendue en Sierra Leone afin d'examiner la possibilité de tenir la réunion dans ce pays.

22. Au cours de la même période, le secrétariat a fourni une assistance à divers pays au titre de leurs activités préparatoires en vue du prochain recensement mondial de la FAO des programmes agricoles.

23. Dans le domaine de la formation, le secrétariat a coordonné, dans différents pays de la région, les activités de recrutement pour le deuxième cours international de formation aux applications de la télédétection à l'agriculture.

Planification, projections et politiques relatives au développement

24. En ce qui concerne les tendances et conditions du développement (études et analyses), le secrétariat a achevé l'élaboration de l'Etude des conditions économiques et sociales en Afrique, 1977. La section I de la partie I a été consacrée à l'examen de la situation économique internationale, de la recherche d'un nouvel ordre économique international et du développement économique dans la région de la CEA pendant la période 1976-1977. La section II de la partie I de l'Etude a porté sur une analyse approfondie de l'éducation et de l'emploi en Afrique. La partie II de l'Etude a consisté en un examen de l'évolution et des politiques économiques actuelles dans 41 pays africains.

25. Les activités entreprises dans le domaine de la recherche, de la planification et des projections socio-économiques ont porté essentiellement sur deux domaines, dont en premier lieu la préparation de la documentation pour la septième session de la Conférence des planificateurs africains, qui doit se tenir du 6 au 15 novembre 1978. Les travaux préliminaires, y compris divers séjours dans des pays africains, ont été achevés et les résultats en ont été récapitulés dans un document intitulé "Evaluation des données d'expérience de certains pays africains concernant l'exécution de politiques d'africanisation". Dans le cadre d'un projet mixte CEA/PNUE, on a entrepris la mise au point de deux documents examinant l'intégration des activités dans le contexte d'une planification d'ensemble aux fins d'améliorer l'environnement. Conjointement avec l'OIT, on a mis en route les activités intéressant la conception unifiée de la planification du développement et de la planification visant à répondre aux besoins de base dans le cas de l'Afrique.

26. Le deuxième principal domaine d'activité est celui qui porte sur les projections des économies africaines pour les dix années à venir. Une évaluation préliminaire des tendances et perspectives à long terme de développement de l'Afrique en développement a été achevée au début de 1977 et publiée en tant qu'annexe III du rapport du Secrétaire général à la soixante-troisième session du Conseil économique et social sur les tendances à long terme du développement économique des diverses régions du monde.

27. Le secrétariat a achevé un document concernant des directives méthodologiques pour un examen plus approfondi des tendances à long terme du développement économique de la région de la CEA ainsi qu'un document sur les études et projections à long terme exécutées par le secrétariat de la CEA ou en cours d'exécution et sur quelques questions intéressant le développement pour les années 80. Les travaux sur les projections se poursuivent en consultation avec la CNUCED et la FAO.

28. En ce qui concerne les problèmes fiscaux, monétaires et financiers à l'échelon national, les travaux sur le renforcement et la structure des institutions financières dans deux pays ont également été achevés. Ces travaux seront suivis par des études spécialisées sur la contribution des banques nationales de développement, des banques commerciales, des compagnies d'assurance, etc., à la mobilisation de l'épargne et au financement du développement.

Promotion de la coopération et de l'intégration économiques

29. Les principales activités du secrétariat dans le domaine de la coopération économique ont porté sur la réorganisation des bureaux extérieurs de la CEA ainsi que sur l'intégration de leurs programmes de travail à ceux des organisations intergouvernementales existantes. En outre, le secrétariat a continué de fournir une assistance aux organisations intergouvernementales africaines et à identifier les domaines de coopération entre les pays africains d'une part, et entre l'Afrique et d'autres régions en développement du monde d'autre part.

30. Dans le cadre de la restructuration des bureaux extérieurs de la CEA (MULPOCs), plusieurs réunions se sont tenues en collaboration avec les organisations intergouvernementales. Le MULPOC de Gisenyi a tenu une réunion inaugurale avec la Communauté économique des Grands Lacs en octobre 1977, et le MULPOC de Yaoundé a tenu sa réunion en février 1978.

31. Le MULPOC de Niamey a continué de travailler en liaison étroite avec l'OMVS et a pris diverses mesures visant à renforcer la coopération avec la CEDEAO, l'UDEAC et le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). En outre, le MULPOC de Niamey a effectué des études sur les composantes des prix des produits importés en Haute-Volta et au Niger.

32. Une assistance technique a été fournie à diverses organisations intergouvernementales, en particulier à la CEDEAO, qui a bénéficié d'une assistance technique pour la mise en place de son secrétariat. Le secrétariat a également aidé les Etats membres de la Commission du bassin du lac Tchad à exécuter les programmes en cours et il a contribué à l'élaboration d'un plan de développement intégré. En outre, des consultations ont été engagées dans la sous-région de l'Afrique du Nord en vue d'établir les mêmes modalités de coopération entre le secrétariat et les institutions intergouvernementales existantes de l'Afrique du Nord.

33. En application des recommandations faites par les organes directeurs du MULPOC de Lusaka, le secrétariat a établi un document en sept parties sur la promotion commerciale entre les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, qui a été soumis à la réunion d'experts du MULPOC ainsi qu'à la troisième Conférence ministérielle, qui se sont tenues en octobre et novembre, respectivement. L'étude recommandait la création d'une zone commerciale préférentielle et d'un système de compensation et de paiements pour la région. Cette recommandation a été adoptée et il a été prévu qu'une conférence extraordinaire des ministres du commerce, des finances et de la planification se tiendrait en mars 1978 afin d'examiner le projet de déclaration d'intention de contribution à la création des institutions susmentionnées.

34. Dans le domaine de la coopération avec d'autres régions en développement, le secrétariat a participé à une réunion des commissions régionales sur la coopération technique entre pays en développement, tenue à Genève en juillet 1977. Le secrétariat a également contribué à l'établissement d'un document préparé conjointement par les commissions régionales sur un plan d'action en matière de coopération technique entre pays en développement. En outre, le secrétariat a établi un document au titre d'une note d'information préparée conjointement par les commissions régionales sur le rôle de ces commissions dans le domaine de la coopération technique entre pays en développement et il a participé à une réunion consacrée à ce thème tenue à New York en janvier 1978.

Enseignement et formation

35. Au cours de la période considérée, des études préparatoires, notamment sur la question d'un aide-mémoire pour la collecte de fonds, ont été élaborées en vue d'un colloque sur l'enseignement extra-scolaire et la formation de main-d'oeuvre en vue du développement rural, qui doit se tenir en Afrique en 1978.

36. Pour renforcer la création d'institutions et le développement des moyens de formation, le secrétariat a envoyé à tous les Etats membres une série de trois questionnaires afin d'obtenir des renseignements sur les établissements de formation spécialisés, le nombre de stagiaires pouvant être admis dans ces établissements et les possibilités de bourses d'étude. La réception des réponses a été échelonnée et l'on prévoit de procéder à l'analyse des résultats au début de 1978.

37. Des séminaires sur les méthodes de formation et l'utilisation d'auxiliaires pédagogiques ont été organisés aux niveaux sous-régional et national et ont porté sur dix pays africains. En outre, des programmes de formation à l'intention des enseignants dans les domaines de la gestion et de la comptabilité ont été organisés à Lagos et Arusha, respectivement, en collaboration avec les institutions hôtes africaines. En ce qui concerne la promotion, le renforcement et la création d'établissements de formation spécialisés, le secrétariat a concentré ses efforts sur deux projets, à savoir l'Institut supérieur africain de formation et de recherche techniques et les écoles sous-régionales de hautes études commerciales et financières. Les études de pré faisabilité concernant les deux institutions sont appuyées par des subventions financières du Nigéria.

38. Des missions consultatives concernant les auteurs de cours par correspondance se sont rendues en Egypte, au Soudan, au Maroc, en Algérie et en Tunisie sur la demande de ces pays.

39. Dans le cadre de l'adaptation de la formation et des qualifications professionnelles aux conditions et besoins propres aux pays africains, le secrétariat a organisé une mission consécutive dans les pays de l'Afrique australe pendant le troisième trimestre de 1977.

40. Parmi les publications du secrétariat dans le domaine de l'enseignement et de la formation en vue du développement, on peut mentionner une monographie traitant de la planification des ressources humaines dans les pays en développement sous l'angle de la main-d'oeuvre, le bulletin sur les activités de formation de la CEA et une brochure sur l'éducation par correspondance.

Etablissements humains

41. Au cours de la période considérée, le secrétariat a fait principalement porter son attention sur le programme mixte CEA/ONUDI/OUA de développement des industries des matériaux de construction et du bâtiment. Sur la base d'un document relatif au projet établi par le secrétariat, une mission sur le terrain

composée d'une équipe d'experts africains s'est rendue dans huit pays africains entre août et octobre 1977. L'équipe d'experts a achevé le premier exercice d'examen sectoriel et d'identification des projets intéressant le sous-secteur des matériaux de construction, qui a été approuvé par la quatrième Conférence des ministres africains de l'industrie.

42. Le secrétariat a participé à la Réunion Ad Hoc interinstitutions sur les établissements humains, qui s'est tenue à Genève du 7 au 11 mars 1977, ainsi qu'à la Réunion de l'Organisation des villes et cités arabes, qui s'est tenue à Rabat (Maroc) du 6 au 11 juin 1977. Il a également participé à la Réunion Ad Hoc d'experts sur les critères de sélection de techniques de construction appropriées et a soumis un document concernant des réflexions sur les éléments déterminant le choix au niveau national de techniques appropriées du bâtiment et des travaux publics en Afrique.

Développement industriel

43. Au cours de la période considérée, le secrétariat s'est efforcé de reformuler et d'exécuter certains des projets et programmes qui avaient été approuvés par la troisième Conférence des ministres africains de l'industrie de décembre 1975 et dans le Plan d'action de Lima, ou dont l'approbation était implicite dans les décisions prises par la Conférence. Des dispositions ont également été prises pour organiser les troisième et quatrième réunions du Comité des progrès de l'industrialisation en Afrique ainsi que la quatrième Conférence des ministres africains de l'industrie, qui s'est tenue à Kaduna en novembre 1977.

44. Compte tenu des conclusions formulées par la troisième réunion du Comité des progrès de l'industrialisation en Afrique en novembre 1976, le secrétariat a reçu les directives concernant l'exécution des projets ci-après : le Centre régional africain de technologie, qui englobait le programme sur la technologie industrielle; le Centre régional de conception et de fabrication industrielles; le Centre régional africain de services d'ingénieurs-conseils et de gestion; et le Fonds africain de développement industriel.

45. Le secrétariat a modifié d'autres propositions approuvées par la troisième Conférence de façon à les intégrer à des programmes d'ensemble de développement industriel dans les secteurs ci-après : matériaux de construction, industries mécaniques, industries métallurgiques de base, industries chimiques, agro-industries et industries forestières. Ces programmes ont été ultérieurement approuvés par la quatrième Conférence des ministres africains de l'industrie en novembre 1977, qui a donné des directives supplémentaires concernant leur exécution.

46. Lors de la troisième Conférence des ministres africains de l'industrie, la priorité a été accordée au développement de la technologie industrielle. Le secrétariat, en coopération avec l'ONUDI, la CNUCED, l'OMPI, l'OIT, l'UNESCO et la FAO, a organisé une mission sur le terrain sur la base du projet modifié relatif au Centre régional africain de technologie, qui s'est rendue dans un certain nombre de pays africains. Les rapports définitifs ont été examinés par une réunion intergouvernementale d'experts africains, tenue à Arusha (République-Unie de Tanzanie). La réunion de plénipotentiaires africains sur la création du Centre s'est tenue à Kaduna (Nigéria) en novembre 1977. Le nombre voulu de pays ont déjà signé les statuts du Centre et une réunion inaugurale du Conseil du Centre doit se tenir en République-Unie de Tanzanie au début de 1978.

47. Les travaux se poursuivent, en liaison avec la mission sur le terrain, en vue de déterminer les meilleurs arrangements à prendre pour l'exécution du projet relatif au Centre régional africain de conception et de fabrication industrielles.

48. Une équipe d'experts africains a achevé un premier exercice d'examen sectoriel et d'identification des projets au titre du programme de développement des matériaux de construction en octobre 1977. Ce programme, qui intéresse tout à la fois l'industrie et les établissements humains, a un rang de priorité élevé. Un premier rapport sur les problèmes actuels et sur les possibilités de développement intégré des matériaux de construction dans la région africaine a été approuvé par la quatrième Conférence des ministres africains de l'industrie.

49. En ce qui concerne les programmes de développement des industries mécaniques, métallurgiques et chimiques, on a entamé les préparatifs en vue des activités initiales qui seront entreprises par l'équipe sur le terrain au début de 1978. Un séminaire ONUDI/CEA sur la coopération technique entre pays en développement dans le domaine de l'industrie du travail des métaux a été organisé à Addis-Abéba en novembre 1977 et ce séminaire a formulé des recommandations à l'intention des pays participants.

50. En ce qui concerne le programme relatif aux industries alimentaires, aux agro-industries et aux industries forestières, le secrétariat, en collaboration avec le PNUD et la FAO, s'est employé depuis juillet 1977 à reformuler le programme de façon à tenir compte non seulement des techniques mais également des mécanismes d'application. Plusieurs experts sont en cours de recrutement à cette fin.

51. Le programme du secrétariat sur les petites industries a consisté à fournir des services consultatifs visant à définir de nouvelles possibilités et à développer le potentiel industriel. A cet égard, des services consultatifs ont également été fournis à un certain nombre de pays dans le domaine des techniques intermédiaires.

52. Dans le cadre des consultations en cours pour le développement de la capacité mondiale de production industrielle à titre expérimental, l'ONUDI et la CEA ont organisé conjointement des réunions préparatoires visant à définir une position africaine commune sur des questions qui revêtent un intérêt fondamental pour l'Afrique dans le secteur du cuir et des produits dérivés du cuir ainsi que dans le secteur des produits oléagineux et des corps gras. Ces réunions se sont tenues à Addis-Abéba du 27 juin au 6 juillet 1977.

Commerce international

53. En ce qui concerne le commerce intra-africain, le secrétariat a achevé l'exécution d'un projet en deux phases intéressant la promotion des échanges commerciaux entre les sous-régions de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe. La première phase du projet a porté sur l'organisation de missions et l'exécution d'études intéressant quatre pays tandis que la deuxième phase a porté sur neuf autres pays de la même sous-région. Les rapports ont été soumis à une réunion de représentants officiels du MULPOC de Lusaka, qui a adopté pratiquement toutes les recommandations qui y étaient énoncées.

54. Sur la demande du Gouvernement de la Haute-Volta, une mission exploratoire a été organisée afin d'aider le Gouvernement à identifier les besoins de formation dans le domaine commercial ainsi que les besoins en matière de promotion des échanges commerciaux avec un certain nombre de pays voisins. La mission a formulé des recommandations spécifiques concernant la nécessité d'assurer une formation dans divers domaines, y compris la commercialisation des produits agricoles.

55. Le secrétariat a participé à la première phase d'une mission multidisciplinaire dont l'objectif était d'aider la Commission du bassin du lac Tchad à évaluer et identifier un certain nombre de projets ainsi qu'à une mission mixte CEA/CNUCED qui s'est rendue dans les pays membres de la CEDEAO afin d'aider à la préparation d'études des flux commerciaux à l'intérieur de la Communauté.

56. Enfin, une mission d'enquête sur le terrain s'est rendue en Algérie, en Tunisie, en Côte d'Ivoire, au Burundi, au Rwanda et au Zaïre afin de compléter l'étude documentaire exécutée en ce qui concerne les produits faisant déjà l'objet d'échanges commerciaux entre les pays africains et les produits susceptibles de donner lieu à de tels échanges.

57. Le secrétariat a assuré le service d'un certain nombre de réunions intéressant le commerce intra-africain, y compris la réunion de l'Assemblée générale de l'Association des organisations africaines de promotion commerciale et les réunions de fonctionnaires et de ministres du MULPOC de Gisenyi, qui se sont tenues du 25 au 29 octobre 1977.

58. En ce qui concerne le commerce avec les pays développés, le deuxième Séminaire régional africain sur les négociations commerciales multilatérales s'est tenu à Addis-Abéba du 12 au 16 décembre 1977. Ce séminaire était organisé conjointement par la CEA et les responsables du Projet interrégional CNUCED/NCM. L'objet du séminaire était de passer en revue les problèmes d'actualité dans le domaine des négociations commerciales multinationales et leurs incidences pour les pays africains, d'examiner des questions présentant un intérêt particulier pour les pays africains et d'aider les pays africains en développement à harmoniser leurs politiques et stratégies en ce qui concerne les négociations. Les participants ont formulé un certain nombre de recommandations touchant les objectifs, la stratégie et la ligne de conduite que devraient adopter les pays africains lors de la prochaine étape décisive des négociations.

59. Conformément à la résolution 292(XIII) de la Conférence des ministres sur le programme intégré pour les produits de base de la CNUCED, le secrétariat a prêté son concours aux Etats membres lors de la préparation des réunions connexes et au cours même des réunions en vue de permettre à ces derniers de tirer tout le parti possible de l'exécution du programme intégré pour les produits de base.

60. Le secrétariat s'est occupé de préparer et d'assurer le service de deux réunions organisées par la CNUCED sur le coton et les bois tropicaux et il a participé à deux sessions de la Conférence de négociation de la CNUCED sur le Fonds commun dans le cadre du programme intégré pour les produits de base. Au cours de ces réunions, on a largement utilisé le document de la CEA intitulé "Etablissement d'un fonds commun pour le financement des stocks de produits de base : quelques incidences possibles pour les pays africains" (E/CN.14/WP.1/107), qui a été établi sur la demande du Groupe africain à Genève.

61. En outre, les fonctionnaires de la CEA ont assuré le secrétariat des réunions du Groupe africain qui se sont tenues à l'occasion des deux sessions de la Conférence de négociation.

62. D'autre part, conjointement avec l'OUA et la CNUCED, le secrétariat a organisé une réunion régionale africaine sur le Fonds commun. La réunion s'est tenue à Arusha (République-Unie de Tanzanie) du 6 au 8 octobre 1977. Son principal objectif était d'examiner et de définir une position africaine sur le Fonds commun dont la création était proposée en vue des réunions du Groupe des 77 et de la Conférence mondiale de négociation sur le Fonds commun.

63. Dans le cadre des relations commerciales et financières avec les pays du Tiers monde, un membre du secrétariat a participé à la réunion d'un groupe de travail sur les accords de paiement entre pays en développement, qui a été organisée conjointement par la Banque centrale du Venezuela et par la CNUCED.

En outre, conformément à la résolution 325(XIII) de la Conférence des ministres, un membre du secrétariat a participé à la première et à la deuxième sessions de la Commission de la coopération économique entre pays en développement, qui se sont tenues à Genève en février et mai 1977, respectivement, afin de prêter son concours aux délégations africaines. En collaboration avec l'OUA, le secrétariat a également assuré le service des réunions du Groupe africain qui se sont tenues à l'occasion des sessions de la Commission.

64. Le secrétariat a achevé les avant-projets des études ci-après : a) étude des courants commerciaux existants et des possibilités d'échanges commerciaux entre les pays africains et les pays d'Amérique latine; b) étude sur la mise au point de politiques communes d'achat des importations pour les pays africains et les pays d'Amérique latine; c) études sur la coopération monétaire et financière entre pays en développement, y compris les accords de paiement interrégionaux.

65. Le Centre mixte de la CEA sur les sociétés transnationales, bien que ses effectifs ne soient pas encore au complet, est entré en activité. Des mesures sont prises actuellement pour exploiter le matériel et les données recueillis par une mission de consultants qui a été organisée au début de 1977. La CEA était représentée lors d'une réunion qui s'est tenue à New York du 26 janvier au 2 février entre le Centre sur les sociétés transnationales et des représentants des divers services communs. L'objet de cette réunion était de coordonner le programme de travail du Centre et celui des services communs.

66. De concert avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le secrétariat a également participé à l'élaboration du cadre d'ensemble applicable au projet interrégional sur les moyens d'améliorer le pouvoir de négociation des pays exportateurs de produits de base vis-à-vis des sociétés transnationales en vue d'achever la mise au point du projet. A cette fin, un membre du secrétariat a participé à une réunion des chefs des services communs, qui s'est tenue à Santiago du 3 au 7 février 1978.

Main-d'oeuvre

67. Des mesures ont été prises pour identifier des experts compétents chargés de procéder à une évaluation de la main-d'oeuvre industrielle et de préparer des profils de main-d'oeuvre. Un expert a été recruté pour participer à la mission d'étude des industries mécaniques et métallurgiques au début de 1978.

68. Une monographie sur le développement des services de consultants autochtones dans les pays africains de l'Afrique de l'Ouest a été entreprise et un rapport connexe a été publié. Une réunion consécutive a également été organisée et a abouti à la création de l'Association ouest-africaine des organisations de consultants. Des dispositions ont été prises pour qu'une étude analogue soit entreprise dans les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et la mission a commencé ses travaux le 12 décembre 1977.

Mise en valeur et conservation des ressources naturelles

69. Dans le cadre du projet relatif à la télédétection, un comité technique comprenant des représentants de l'USAID, du Canada, de la France, de la Haute-Volta et du secrétariat s'est réuni une première fois à Ann Arbor, Michigan (Etats-Unis d'Amérique) puis à Paris en juillet 1977 afin d'arrêter les modalités de fonctionnement et de financement de la station de Ouagadougou.

70. Le Conseiller régional principal en matière de télédétection a donné des conseils sur la télédétection aux pays ci-après : Kenya, Egypte, Haute-Volta, Nigéria, Zaïre, Soudan, Niger, Madagascar, République-Unie de Tanzanie et Burundi.

71. Des préparatifs ont été entrepris et des documents ont été élaborés pour la Conférence de plénipotentiaires sur la télédétection qui devait se tenir en avril 1978. Le Conseiller régional principal a préparé des données relatives au projet en vue de la fourniture d'une assistance technique et bilatérale au titre du Programme africain de télédétection et il a participé à une réunion organisée à l'intention des responsables politiques nationaux au Conseil de la recherche scientifique, à Nairobi (Kenya). Il s'est également rendu en République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas et s'y est entretenu avec des organismes donateurs éventuels.

Mise en valeur des ressources minérales

72. Une assistance a été fournie aux pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est en vue de la création du Centre pour la mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique de l'Est à Dodoma (République-Unie de Tanzanie). Une réunion inaugurale du Conseil d'administration s'est tenue à Dar es-Salaam et a approuvé les documents de base constituant le cadre juridique des activités du Centre, les objectifs, les programmes et le budget.

73. Lors d'une réunion de donateurs éventuels tenue à Dar es-Salaam, le secrétariat a été prié de fournir son assistance en vue d'obtenir les ressources pour le Centre que les pays sollicitaient de la part des divers donateurs. A cette fin, le secrétariat a pris contact avec les donateurs éventuels, s'est occupé de recruter un directeur du projet pour le Centre parmi le personnel du PNUD ainsi qu'un directeur général du Centre, originaire de la région africaine.

74. Certains progrès ont été accomplis dans le domaine de la collecte et de la compilation des données économiques concernant la production et les exportations de minéraux, les principaux index caractérisant les industries extractives et les nouveaux développements intéressant les produits minéraux, aux niveaux national et sous-régional.

75. Le séminaire et le voyage d'étude à l'intention de géologues africains sur de nouvelles méthodes d'exploration ont été organisés avec succès à Tachkent, en coopération avec le Gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques. Les participants de 19 pays africains et de 5 pays non africains ont examiné les méthodes et techniques modernes et les tendances futures de la prospection et de l'exploration des dépôts minéraux, en particulier dans le contexte du continent africain, thèmes qui ont fait l'objet de 34 conférences et de 12 documents de travail.

Mise en valeur des ressources en eau

76. Comme suite aux travaux d'hydrométéorologie qui ont pris fin avec le départ de l'expert bilatéral, l'OMM a rédigé un projet devant être financé par le PNUD. Dans le cadre des services consultatifs, des enquêtes et des études, l'hydrogéologue s'est rendu dans un certain nombre de pays et a exécuté des études sur les ressources en eaux souterraines.

77. La Conférence régionale sur l'eau s'est tenue en 1976 et le rapport régional, assorti de recommandations, a été établi en vue de la Conférence mondiale de Mar del Plata.

Energie

78. Dans le cadre de la mise en valeur de l'ensemble des ressources énergétiques de l'Afrique, on a entrepris de dresser un inventaire de ces ressources. A cet égard, on a commencé à rassembler des données pour la préparation d'un atlas des ressources énergétiques africaines, si bien qu'à la fin de la période, cinq tableaux d'assemblage sur 16 avaient été mis au point. Un plan d'étude concernant une enquête sur les installations existantes et les besoins futurs des pays africains en matière d'éducation, de formation et de recherche dans les domaines des combustibles, de la science et de la technologie, en particulier dans le contexte du pétrole et de ses produits dérivés, a été élaboré. La troisième phase du projet ED/1368 (étude intégrée du désenclavement de la région du Liptako-Gourma) a été préparée par le Conseiller régional principal pour l'énergie.

79. Dans le domaine du développement de l'énergie électrique, on a continué de rassembler des données en vue de la préparation d'une étude sur les méthodes visant à améliorer les aspects institutionnels et opérationnels du développement de l'énergie électrique. Une assistance a été fournie aux Etats membres et, à cet égard, le Conseiller régional principal pour l'énergie a participé activement à une série de réunions telles que la réunion d'Abidjan sur l'interconnexion des réseaux de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, la réunion inaugurale du MULPOC de Gisenyi, etc..

80. Dans le domaine de l'exploitation des sources d'énergie non classiques, le secrétariat a élargi ses activités en recrutant un conseiller régional pour l'énergie solaire, ce qui a abouti à la collecte et à la diffusion de données ainsi qu'à la création d'une bibliothèque et de dossiers nationaux sur l'énergie solaire. On a rassemblé des informations techniques et commerciales sur l'énergie solaire, et une exposition sur les techniques d'exploitation de l'énergie solaire a été organisée. On a établi une liste des institutions offrant des cours de formation aux techniques d'exploitation de l'énergie solaire. On a commencé à promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire en Afrique et l'on a établi des contacts avec des industriels et obtenu des annonces de contributions en vue de la création d'un centre de démonstration de l'énergie solaire au siège de la Commission. Un projet de cinq ans portant sur la promotion de l'énergie solaire en Afrique a été préparé par le Conseiller régional principal pour l'énergie.

81. Le secrétariat a participé à une série de congrès et de séminaires sur l'énergie solaire au cours de l'année (à Cargese, Tunis et Dakar) et a fourni une assistance pour le développement de l'énergie solaire à trois Etats membres (République-Unie du Cameroun, Libéria et Soudan) comme suite à 15 demandes reçues au cours de la période considérée. Un avant-projet concernant une étude de faisabilité de la création d'un centre expérimental de fabrication de l'équipement en énergie solaire en Afrique a été préparé et une assistance a été fournie en vue de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement.

Cartographie

82. Une assistance a été fournie à l'Association cartographique africaine au titre des activités préparatoires à sa deuxième session, qui s'est tenue à Alger en novembre 1977 et à laquelle la CEA était représentée. D'importantes décisions ont été prises en vue d'instaurer une coopération plus étroite entre l'Association et le secrétariat.

83. La neuvième réunion du Conseil d'administration du Centre régional de formation aux levés aériens à Ile-Ife (Nigéria) s'est tenue au mois d'avril. La cérémonie de délivrance des diplômes aux étudiants qui avaient passé avec succès les examens de technicien en photogrammétrie et photo-interprétation a eu lieu au Centre au mois de juillet. La quatrième réunion du Conseil d'administration du Centre régional pour les services d'établissement de levés et de cartes à Nairobi (Kenya) a été présidée par un membre du secrétariat.

84. Au cours de l'année considérée, le Centre de documentation et de référence cartographiques du secrétariat a reçu 870 cartes et autres publications cartographiques et il a publié quatre additifs trimestriels au catalogue de cartes et de diagrammes de 1969. Six cents exemplaires de cartes publiées par le secrétariat ont été envoyés dans le cadre d'un programme d'échange de documentation à diverses organisations situées en Afrique et en dehors de l'Afrique.

Environnement

85. Le secrétariat a participé à la Conférence régionale préparatoire subsaharienne de la Conférence des Nations Unies sur la désertification, qui s'est tenue à Nairobi en avril 1977 ainsi qu'à la sixième session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le secrétariat a également participé à la Conférence des Nations Unies sur la désertification, qui s'est tenue à Nairobi en août 1977, et au cours de laquelle l'accent a été mis sur le rôle des commissions régionales dans l'exécution du plan d'action pour lutter contre la désertification.

86. Au cours du dernier trimestre de 1977, un membre du secrétariat a dirigé un voyage d'étude d'écologistes africains dans divers pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Nord. Ce voyage d'étude avait pour objet de permettre aux participants d'étudier le fonctionnement des organismes écologiques existants de façon qu'ils puissent mettre en place de nouveaux mécanismes écologiques une fois de retour dans leur pays. Avant ce voyage d'étude, un séminaire d'orientation d'une semaine s'est tenu à Addis-Abéba, au cours duquel les participants ont échangé leurs données d'expérience dans le domaine de la gestion de leurs organismes écologiques nationaux.

Population

87. Au cours de la période considérée, des monographies par pays portant sur les liens entre la population et le développement socio-économique ont été achevées pour le Kenya, le Zaïre, le Niger et le Bénin. Le secrétariat s'occupe actuellement de mettre à jour les monographies sur le Zaïre, le Bénin et le Niger. Le secrétariat a également organisé, en collaboration avec Maurice, un séminaire national sur les liens entre la population et le développement économique et social.

88. Dans le domaine des services consultatifs, le secrétariat a fourni une assistance aux gouvernements du Rwanda, du Zaïre et du Congo pour l'analyse des données démographiques, sur la demande de ces gouvernements. Une mission s'est rendue en Haute-Volta, en Côte d'Ivoire et au Sénégal en vue d'analyser les données de recensement.

89. Une assistance a été fournie au Libéria pour l'élaboration d'un projet relatif à une enquête démographique qu'envisage d'entreprendre ce pays au titre du programme du FNUAP ainsi qu'au Gouvernement mauricien pour l'analyse des données relatives à la fécondité tirées du recensement effectué par ce pays en 1972.

90. Une assistance a également été fournie à la Jamahiriya arabe libyenne pour l'établissement d'une monographie sur l'expansion des zones urbaines dans ce pays, sur la demande du Gouvernement libyen, ainsi qu'au Nigéria pour lui permettre d'entreprendre un certain nombre d'enquêtes démographiques visant à obtenir des informations en vue de la planification de la nouvelle capitale du pays.

91. Au cours de la période considérée, on a poursuivi les travaux sur la publication "Informations sur la population en Afrique". On a achevé de rassembler les données nécessaires en vue d'établir le Répertoire des démographes africains, qui sera publié dans le courant de l'année 1978. On a également continué de rassembler les données nécessaires pour la mise à jour du Guide démographique de l'Afrique, et un projet de manuel sur les notions et les définitions démographiques convenant aux pays africains a été achevé et envoyé aux experts des divers pays de la région pour observations.

92. Le secrétariat a continué d'appuyer les activités de formation et de recherche de l'Institut régional d'études démographiques d'Accra et de l'Institut de formation et de recherches démographiques de Yaoundé. Le secrétariat a participé à la réunion du Comité consultatif du Centre démographique du Caire ainsi qu'à un séminaire sur la population rurale et les changements sociaux dans quelques pays d'Afrique et d'Asie organisé par ce Centre.

Administration, gestion et finances publiques

93. Au cours de la période considérée, le secrétariat a fourni des services consultatifs à divers Etats membres sur leur demande. Des missions consultatives se sont rendues en Zambie, dans la Jamahiriya arabe libyenne et au Tchad afin de donner des conseils à ces pays sur diverses questions telles que la formation aux techniques d'administration, l'administration publique et les problèmes intéressant la réforme administrative. Une mission s'est rendue à l'Institut des Nations Unies pour la Namibie afin de s'y entretenir avec les responsables de l'Institut et de les conseiller sur des programmes visant à assurer une formation aux diverses catégories de cadres administratifs dont aurait besoin la Namibie lors de son accession à l'indépendance.

94. Des discussions se sont engagées avec les MULPOCs compétents au sujet de l'envoi d'une mission d'enquête au Lesotho, au Botswana et au Souaziland afin d'élaborer un plan de perfectionnement de la main-d'oeuvre dans ces pays.

95. Dans le domaine de la gestion des achats et des fournitures, le secrétariat a envoyé de nombreuses missions consultatives dans 14 Etats membres. Ces missions ont notamment étudié les pratiques et procédures existantes de gestion des fournitures, les cours de formation et les services consultatifs en matière de gestion des achats et des fournitures.

96. Dans le domaine des structures administratives aux niveaux central et local, une mission sur le terrain s'est rendue au Nigéria, au Libéria, en Sierra Leone et en Gambie afin d'y rassembler des données pour établir des monographies. Plusieurs monographies supplémentaires doivent être exécutées dans d'autres sous-régions.

97. En raison de l'insuffisance des effectifs en personnel et d'une pénurie de fonds, un certain nombre de projets et de missions sur la gestion budgétaire et financière qui avaient été prévus pour 1977 n'ont pas été exécutés. Toutefois, deux études ont été entreprises, l'une portant sur les améliorations

des systèmes et de la gestion budgétaires dans les pays africains et l'autre consistant en une série d'études sur les résultats obtenus dans certains pays utilisant le régime d'imposition forfaitaire pour les petits commerçants.

98. En ce qui concerne la formation aux politiques et à la gestion budgétaires et fiscales, un stage de formation sous-régional organisé à l'intention de 13 agents du fisc de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe s'est tenu à Lusaka (Zambie) sur la demande de la quatrième Conférence de liaison fiscale des pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe.

Politiques et institutions fiscales, monétaires et financières

99. Au cours de la période considérée, les études ci-après ont été achevées : a) une étude sur la création d'un système de compensation et de paiements pour les pays de l'Afrique orientale et australe; b) une étude sur les modalités d'un accord portant création d'une chambre de compensation pour la sous-région de l'Afrique du Centre; c) une étude intitulée "Problèmes financiers et monétaires internationaux et questions connexes : analyse de l'évolution récente en fonction de ces problèmes et incidences pour les pays africains".

100. Le secrétariat a continué de faire office de secrétariat de l'Association des banques centrales africaines et de participer activement à ses travaux. A cette fin, le secrétariat a aidé à assurer le service des réunions des comités sous-régionaux pour l'Afrique de l'Est, l'Afrique du Centre et l'Afrique de l'Ouest de l'Association.

101. La réunion annuelle du Groupe de travail des gouverneurs africains de la BIRD/FMI s'est tenue au siège de la CEA en août 1977 afin d'aider les gouverneurs africains à dégager une position commune sur diverses questions monétaires et financières internationales avant les réunions annuelles du Groupe de la Banque mondiale.

102. En outre, le secrétariat s'est occupé de la préparation matérielle et a assuré la coordination d'un voyage d'étude organisé en coopération avec la CNUCED pour la Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest. Les fonctionnaires de la Chambre de compensation ont participé à une réunion préalable d'information au siège de la CEA avant de poursuivre leurs visites en Asie, en Amérique du Sud et en Amérique centrale.

Science et technique

103. En ce qui concerne la préparation de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, le secrétariat a organisé sous ses auspices une réunion intergouvernementale d'experts africains sur divers aspects de la technologie, qui s'est tenue à Arusha (République-Unie de Tanzanie) du 3 au 8 octobre 1977. La réunion a examiné les documents de base préparés par le secrétariat et qui portaient sur diverses questions spécifiques, sur les activités préparatoires proposées pour 1977 et 1978 et sur les arrangements envisagés en vue de la réunion régionale qui doit se tenir au Caire en juillet 1978.

104. Le secrétariat a participé à cinq des nombreuses réunions préparatoires en vue de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement organisées en 1977, et il a engagé des dialogues avec des responsables africains au sujet de la préparation de la Conférence par correspondance et au moyen de visites sur place. Le secrétariat a également entrepris des activités préparatoires en vue de la réunion régionale.

105. En ce qui concerne les activités ayant trait à la création d'un centre régional africain de technologie, une mission interinstitutions s'est rendue dans 17 pays africains entre avril et juin 1977 afin de solliciter les vues des gouvernements au sujet du Centre et d'identifier les divers problèmes ayant trait au Centre. Le secrétariat a organisé une réunion interinstitutions à Addis-Abéba du 5 au 10 septembre 1977 afin d'examiner le rapport de la mission, et il a organisé une réunion intergouvernementale d'experts africains à Arusha (République-Unie de Tanzanie) du 3 au 8 octobre 1977 afin d'examiner le rapport et de formuler des recommandations finales concernant le Centre.

106. Les recommandations de la réunion intergouvernementale d'experts africains ont été examinées par une réunion de plénipotentiaires africains tenue du 10 au 15 novembre 1977 à Kaduna (Nigéria). La réunion a pris une décision définitive sur tous les aspects ayant trait à la création du Centre, à l'exception de son emplacement. Les plénipotentiaires ont décidé de créer le Centre régional africain de technologie et ils en ont approuvé les statuts auxquels 21 pays africains ont adhéré depuis lors. Des préparatifs ont été entrepris afin d'envoyer une mission dans les neuf pays qui ont proposé d'accueillir le Centre et d'évaluer les installations et services que ces pays proposent de mettre à la disposition du Centre. Le rapport de cette mission sera utile pour décider de l'emplacement du Centre.

107. Les documents finals de la Conférence constituante de l'Organisation régionale africaine de normalisation (ORAN), de la première session de son Assemblée générale et de la première réunion de son Conseil ont été distribués aux membres de l'ORAN et à d'autres pays africains en avril 1977 ainsi qu'à diverses organisations internationales et nationales en mai 1977. A la fin de 1977, quatre pays (Ethiopie, Nigéria, Ghana et Malawi) avaient déposé leurs instruments de ratification de l'Acte constitutif de l'ORAN. Trois pays (Sénégal, République-Unie de Tanzanie et Kenya) avaient approuvé l'Acte constitutif, et l'on attendait que les gouvernements ratifient cet instrument.

Développement social

108. Le secrétariat a poursuivi ses activités en vue de la création du Centre africain de recherche et de formation en matière de développement social, conformément aux résolutions adoptées par la deuxième Conférence des ministres africains des affaires sociales qui a eu lieu à Alexandrie (Egypte) en janvier 1977. Cinq pays (l'Egypte, la Jamahiriya arabe libyenne, le Kenya, le Maroc et le Soudan) ont fait savoir qu'ils étaient désireux d'accueillir le Centre. Le choix de l'emplacement du Centre sera arrêté par le Conseil des ministres de l'OUA à sa trentième session, qui doit avoir lieu à Tripoli (Jamahiriya arabe libyenne) en février 1978.

109. Le secrétariat a procédé à une étude des tendances sociales et des grands problèmes de développement social qui doit servir de base à la contribution de la Commission au Rapport sur la situation sociale dans le monde de l'ONU. Il avait envoyé un consultant en Jamahiriya arabe libyenne, au Maroc, au Soudan et en Ethiopie dans le cadre de l'établissement du rapport de la Commission, qui doit aussi constituer le principal document de travail de la troisième Conférence des ministres africains des affaires sociales en 1979.

110. Une mission s'est rendue au Lesotho, en réponse à la demande du Siège de l'ONU, en vue d'étudier la situation sociale et économique de ce pays à la suite de la fermeture de divers postes frontières par l'Afrique du Sud. La mission a identifié les besoins essentiels du Lesotho, en attendant que l'on organise un programme international efficace d'assistance financière, technique et matérielle.

111. En réponse à une autre demande du Siège de l'ONU, le secrétariat a participé à une évaluation des problèmes posés par l'afflux d'étudiants sud-africains réfugiés au Lesotho, au Botswana et au Souaziland et à une mission au Botswana chargée d'évaluer les besoins créés dans le pays par le fait que le Gouvernement doit consacrer les fonds prévus pour des projets de développement à des arrangements de sécurité.

112. En ce qui concerne la jeunesse et la protection sociale, le secrétariat a continué à étudier les politiques, les programmes et les besoins de formation de la jeunesse en Afrique. Au cours de la période à l'examen, il a achevé de rassembler les données sur les politiques nationales de la jeunesse pour le Rwanda, le Congo, la Gambie, le Togo, le Tchad, la République-Unie du Cameroun et le Kenya. Il a terminé un avant-projet d'étude de l'organisation et du fonctionnement des programmes de service national de la jeunesse et de leurs incidences sur le développement. Il a également terminé une étude sur la protection de la famille et le développement en Afrique dans le cadre de la série "Protection sociale en Afrique", étude qui est prête à être publiée.

113. Le secrétariat a continué à fournir des services consultatifs à l'Association pour l'enseignement social en Afrique (AESAs) pour son programme de travail et pour l'exécution de ses projets en cours concernant le matériel d'enseignement autochtone. Il a procédé à des consultations en vue d'un programme de formation et d'échange de personnel CEA/UIPE/AESA dans le domaine du développement social.

114. A la demande du Siège de l'ONU, il a été établi un rapport sur l'ensemble des activités de la CEA dans le domaine de la jeunesse pendant la période de juillet 1976 à septembre 1977 en vue de son inclusion dans l'étude annuelle des activités actuelles et futures de la jeunesse de l'ONU. Le secrétariat a aussi procédé à l'examen des activités du groupe de travail interinstitutions sur la jeunesse envisagé et ses observations à ce sujet ont été transmises à la réunion interinstitutions qui a eu lieu à Paris le 11 octobre 1977. Un rapport d'activité a également été envoyé au Siège de l'ONU conformément à la résolution 31/113 de l'Assemblée générale sur les mesures propres à assurer un environnement

décent aux couches les plus vulnérables de la société. Le secrétariat a établi d'autre part un rapport sur les activités liées à l'Année internationale de l'enfant et élaboré de nouvelles propositions au sujet de sa participation à cette Année.

115. Le secrétariat a créé un Groupe de travail interdivisions sur le développement rural intégré, qui s'est réuni sept fois afin d'étudier des propositions concernant l'exécution de projets dans le cadre du programme spécial de développement rural intégré de la Commission. Il a également pris les mesures nécessaires pour convoquer au cours du premier trimestre de 1978 le Comité régional interinstitutions du développement rural comprenant des représentants de la CEA, de la FAO, de l'OIT, du PNUD, de l'UNESCO, du FISE, de l'ONUDI, de l'OMS et de l'OUA en vue de favoriser la coordination des activités de ces organisations dans le domaine du développement rural.

116. Le secrétariat a participé à une mission au Sénégal, en Haute-Volta et au Mali pour entreprendre une étude sur la contribution de la population du Sahel à la mise en valeur de sa région. Cette mission a établi l'inventaire des politiques des gouvernements sahéliens à cet égard et elle a conseillé les gouvernements quant à la manière d'augmenter la participation populaire au développement, en coopération avec le CILSS/Club des amis du Sahel. Le secrétariat a aussi élaboré un programme d'action civique dans les régions rurales en réponse à une demande du Gouvernement tchadien.

117. Après avoir formulé des plans opérationnels en vue d'un programme mixte de formation des responsables du développement rural avec des représentants de la Coopération technique suisse et de l'Institut panafricain pour le développement, le secrétariat a organisé au Rwanda en juin 1977 un séminaire national sur les méthodes et pratiques suivies dans les programmes de développement rural intégré, conjointement avec l'Institut panafricain sur le développement. Un séminaire régional sur les problèmes concernant l'utilisation efficace des tribunes et clubs radiophoniques en milieu rural africain a eu lieu à Addis-Abéba en décembre 1977. Ce séminaire a été suivi par 39 participants représentant 23 Etats membres, des observateurs de sept organisations intergouvernementales et de cinq organismes bénévoles internationaux.

118. Le secrétariat a terminé le projet d'étude comparative de l'organisation, de l'administration et du financement des programmes de développement rural dans les pays africains, complétée d'une analyse et d'une évaluation des programmes de développement rural en Afrique, et l'a distribué en vue de recueillir des observations et des rectifications; puis ce projet sera révisé de manière à pouvoir être utilisé par la Conférence intergouvernementale sur les politiques, la planification, l'organisation, l'administration et le financement du développement rural intégré qui doit avoir lieu à Arusha (République-Unie de Tanzanie) en octobre 1978 en vue de réunir des cadres nationaux de développement rural.

119. Le secrétariat a assuré pour le Centre de recherche et de formation pour la femme le service des réunions de la Conférence régionale sur la mise en oeuvre des plans nationaux, du plan régional et du plan mondial d'action

pour l'intégration des femmes au développement qui a eu lieu à Nouakchott (Mauritanie) en septembre 1977. La Conférence a été suivie par 71 participants de 35 Etats membres africains et par 41 observateurs représentant 25 organisations internationales et les gouvernements belge, américain, suédois et de la République fédérale d'Allemagne. La Conférence a adopté des résolutions sur la création ou le renforcement des mécanismes nationaux, les besoins prioritaires des femmes des zones rurales et l'établissement d'un comité régional africain de coordination pour l'intégration des femmes au développement.

120. Des stages de formation nationaux itinérants à l'intention des formateurs participant à des programmes d'amélioration de la qualité de la vie rurale ont eu lieu en République-Unie du Cameroun, en Mauritanie et au Sénégal, et des séminaires sur les commissions nationales pour la femme et le développement et les bureaux pour la femme en Mauritanie et au Mali. Des contacts ont été établis avec l'Angola, le Cap Vert, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Haute-Volta, Maurice et le Mozambique pour examiner les besoins des femmes et leur promotion ainsi que la création ou le renforcement des mécanismes nationaux. Le secrétariat a aidé le Gouvernement souazi à élaborer et à évaluer un projet de participation des femmes au développement rural et le Gouvernement mauritanien à formuler un projet quinquennal pour la formation de travailleuses sur le terrain.

121. Le secrétariat a poursuivi ses activités dans le cadre du programme de technologie villageoise, qui a commencé en 1975. Au cours de la période à l'examen il a entrepris les activités suivantes : des études socio-économiques de projets existants qui visent à introduire de nouvelles techniques; des enquêtes sur les techniques traditionnelles et les projets de technologie existants; et des projets pilotes visant à introduire un matériel nouveau.

122. Le secrétariat a participé et a contribué à diverses réunions organisées par le système des Nations Unies et par d'autres organisations internationales. Outre plusieurs documents de travail établis pour ses propres réunions et d'autres formes de contribution à des réunions où il était représenté, il a publié un manuel sur le développement de l'enfant, la vie familiale et la nutrition.

Statistique

123. L'un des événements centraux de l'année à l'examen a été la dixième session de la Conférence des statisticiens africains, qui s'est réunie au siège de la CEA en octobre 1977. Elle a étudié comment répondre mieux à l'évolution de la situation économique et sociale dans la région. En général, elle a envisagé de jouer un rôle plus opérationnel en exploitant les possibilités de coopération technique régionale dans le domaine des statistiques, en particulier grâce aux services consultatifs intergouvernementaux, en prenant la responsabilité plus directe de certains aspects du développement des statistiques et en redéfinissant les priorités en matière de statistiques.

124. Au cours de l'année à l'examen, le secrétariat a convoqué un groupe de travail qu'il a chargé d'étudier les besoins de formation statistique en Afrique et il a assuré le service de ses réunions; ce groupe s'est réuni en août 1977. Il a fondé ses débats sur un rapport établi par des consultants africains et il a élaboré une proposition concernant un programme complet de formation statistique pour l'Afrique.

125. Dans le domaine de la comptabilité nationale, il a eu un plus grand nombre de demandes de services consultatifs, qui n'ont pas pu être toutes satisfaites, faute de fonds pour les déplacements; toutefois, le secrétariat a fourni ce genre de services à un certain nombre de pays.

126. Le secrétariat a terminé ses travaux sur les documents méthodologiques destinés à compléter le manuel de comptabilité nationale des Nations Unies. Il a accompli des progrès assez satisfaisants en ce qui concerne l'incorporation des coefficients déflateurs sectoriels dans les estimations annuelles de comptabilité nationale effectuées par la CEA pour tous les pays de la région. Il a poursuivi ses travaux de compilation des données disponibles sur la balance des paiements et il a commencé à les intégrer dans les dossiers de comptabilité nationale établis par ordinateur.

127. En ce qui concerne les statistiques des prix, le secrétariat a réalisé des progrès pour la mise au point de déflateurs sectoriels; ces coefficients incorporent la plupart des rares données sur les prix disponibles dans la région. Il a aussi envoyé une mission d'étude à l'appui du projet de comparaison internationale des prix et il a continué les travaux de compilation d'un plus grand nombre de données analytiques des prix pour certains pays.

128. Il a terminé une enquête régionale sur les méthodes de statistiques du commerce extérieur en Afrique en vue de fournir des directives sur la publication en temps opportun, la couverture, la comparabilité et la qualité de ce genre de données.

129. Le secrétariat a aussi établi le projet du premier numéro des statistiques africaines du commerce extérieur, série C, qui contient des tableaux récapitulatifs analytiques.

130. Les autres activités en matière de statistiques économiques entreprises par le secrétariat au cours de la période à l'examen comprenaient l'établissement de directives préliminaires pour la méthodologie et la compilation des données sur les statistiques du tourisme et du transport et sur l'industrie et l'énergie en collaboration avec le Bureau de statistique de l'ONU.

131. Le Programme africain de recensements, qui a commencé en 1971, a été officiellement terminé à la fin de 1977. Le secrétariat a aidé 22 pays africains qui avaient du mal à participer à la série de recensements de la population de 1970. Il a aussi achevé une étude sur les méthodes et les problèmes de la série de recensements et d'enquêtes de la population africaine de 1970 qui a permis à la Conférence des statisticiens africains de formuler des recommandations provisoires pour les recensements de 1980.

132. Pour assurer l'échange de renseignements statistiques et la coopération en vue de la mise au point des méthodes et de la coordination des activités sur le terrain nécessaires, le secrétariat collabore avec le Bureau de statistique et le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement de l'ONU, avec la FAO, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS, la BIRD et le FMI. Il collabore aussi avec des organismes intergouvernementaux africains et avec les organismes de développement des statistiques des pays qui fournissent une assistance à l'Afrique.

Transports, communications et tourisme

133. Dans le domaine des transports routiers, le secrétariat a envoyé, à la demande du Gouvernement camerounais une mission dans la province du littoral qui était chargée d'étudier les routes rurales de desserte dans cette province. Cette étude a été publiée et transmise au Gouvernement intéressé.

134. Un représentant du secrétariat a participé à une mission dans la région du bassin du lac Tchad à la demande de la Commission du bassin du lac Tchad et il a présenté un rapport sur les perspectives de développement des transports par surface dans la zone considérée traditionnellement comme le bassin du lac Tchad.

135. Le secrétariat a convoqué une réunion ministérielle sur l'établissement d'un mécanisme permanent de coordination des politiques des transports dans la sous-région de l'Afrique centrale à N'Djamena (Tchad) en mars 1977. Elle a approuvé les recommandations d'une réunion sous-régionale et établi le secrétariat de ce mécanisme à N'Djamena.

136. Dans le cadre du Programme des routes transafricaines, le secrétariat a continué à coordonner ses activités avec les pays coopérants en vue du financement d'études techniques et d'études de faisabilité pour les tronçons de route transafricaine situés au Zaïre, dans l'Empire centrafricain et en République-Unie du Cameroun. Il a également appelé l'attention des gouvernements intéressés sur la nécessité d'appliquer la résolution 298(XIII) de la Conférence des ministres, en date du 28 février 1977, sur la coopération économique pour l'exécution des projets de routes transafricaines.

137. Le secrétariat a établi des rapports spéciaux sur les grandes routes transafricaines, qui serviront de documents de travail pour les négociations avec des institutions de financement éventuelles et avec les pays coopérants.

138. La Conférence panafricaine sur l'entretien et la réfection des routes organisée par le secrétariat en coopération avec les gouvernements britannique, français et de la République fédérale allemande a eu lieu du 22 au 29 novembre 1977 à Accra. A cette Conférence participaient des ingénieurs des ponts et chaussées de 36 pays africains ainsi que des trois pays coopérants et de la Banque mondiale. Les recommandations adoptées par la Conférence comprennent : l'harmonisation des normes d'entretien des routes, l'établissement d'un manuel d'entretien des routes pour l'Afrique qui tienne compte de la diversité

géographique des pays de la région, l'établissement d'un centre de documentation chargé du rassemblement et de la diffusion des résultats des recherches, le renforcement des centres régionaux de formation existants et la création de nouveaux centres, ainsi que d'instituts régionaux pour la recherche routière dans chacune des quatre sous-régions.

139. En ce qui concerne les activités relatives aux eaux intérieures et les activités maritimes et portuaires, le secrétariat a poursuivi les arrangements préparatoires pour le séminaire sur la gestion et les opérations portuaires. Il est convenu avec les autorités soviétiques que le séminaire, qui sera organisé conjointement par la CEA et la CNUCED, aura lieu du 7 au 19 août 1978. Les principales dispositions à prendre au sujet du séminaire devaient être arrêtées de façon définitive au début de 1978. A la demande du Gouvernement éthiopien, un expert de la CEA en matière de ports a effectué une mission dans les ports éthiopiens de Massawa et d'Assab en janvier et mars 1977 respectivement. Le principal objectif de la mission était d'identifier la situation actuelle des ports, les défauts de leur gestion et de leur fonctionnement et de recommander des politiques ainsi que les moyens permettant des les appliquer.

140. Il a été fourni une assistance technique en permanence aux associations africaines de gestion des ports.

141. En ce qui concerne les communications, à la suite de deux réunions de plénipotentiaires qui ont eu lieu en mai et décembre 1977 à Addis-Abéba et auxquelles le secrétariat a participé en qualité de membre du Comité de coordination chargé de la mise en place du réseau panafricain de télécommunication, il a été créé une Union panafricaine des télécommunications, dont le siège se trouve à Kinshasa (Zaïre) et les postes les plus élevés ont été pourvus. Le secrétariat espère travailler en étroite collaboration avec cet organisme.

142. Le Comité de coordination susmentionné a aussi examiné les progrès réalisés en ce qui concerne la première étape de la mise en place du réseau qui comprend environ 24 000 kilomètres d'artères de transmission et 18 centres internationaux de commutation. Le Comité, qui comprend des représentants de la CEA, de l'OUA, de l'UIT et de la BAD, a également eu des entretiens avec des sources de financement, surtout afro-arabes, au sujet de quelques secteurs de la première étape de la mise en place du réseau pour lesquels il restait à trouver les ressources nécessaires. Le secrétariat a entrepris des efforts similaires pour mobiliser des ressources pour les études de faisabilité de la deuxième étape, qui comprend la mise en place d'environ 35 000 km d'artères de transmission, partie ajoutée au projet initial à la demande de quelques pays de la région, y compris les pays ayant accédé depuis peu à l'indépendance. Il a établi le descriptif du projet d'étude de faisabilité pour l'étape II du réseau. Il semble maintenant que l'on disposera du financement nécessaire pour l'achèvement des travaux de construction de la première étape du réseau.

143. Le secrétariat a commencé à arrêter les arrangements préparatoires pour l'étude et l'expérience de communications par satellite demandées dans la résolution 310(XIII) de la Conférence des ministres et il a établi un descriptif du projet.

144. Il a d'autre part commencé à dresser des plans pour organiser, conjointement avec l'Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique (URTNA) et l'Institut international des communications, un séminaire à propos de la Conférence administrative mondiale sur la radiodiffusion prévue pour 1979.

145. Dans le domaine du tourisme, le Conseiller régional du tourisme s'est rendu en mission aux Seychelles sur la demande du Gouvernement de ce pays pour y étudier le développement du tourisme et présenter des recommandations à ce sujet au Gouvernement, puis en Jamahiriya arabe libyenne pour établir une étude de préfaisabilité sur la création d'un centre de formation hôtelière. Le secrétariat a également coopéré pour établir la documentation nécessaire pour le projet de la CEDEAO sur la coordination des transports et du commerce dont l'exécution a été confiée à la Commission.

146. Le secrétariat a entrepris plusieurs études sur les coûts et bénéfices du tourisme dans les pays africains. Celles sur les Seychelles, la Tunisie et le Kenya sont déjà terminées, tandis que celles qui concernent la Côte d'Ivoire, la Gambie et la République-Unie de Tanzanie doivent être achevées au cours du deuxième trimestre de 1978.

C. RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANISATIONS

147. Au cours de la période à l'examen, les relations entre le secrétariat, les institutions spécialisées et les autres institutions ont été continuellement renforcées. Elles ont consisté surtout à participer à des réunions d'intérêt commun et à l'exécution de projets et à communiquer et à échanger des renseignements.

148. La coopération a pris un nouvel élan à la quatrième réunion de la Conférence des ministres de la CEA avec l'adoption de la résolution 328(XIII) sur la restructuration des mécanismes intergouvernementaux pour le développement et la coopération en Afrique. Pour appliquer cette résolution, le Secrétaire exécutif a signé des mémorandums d'accord avec le PNUE, la FAO et l'OMCI.

149. Des arrangements sont en cours en vue de la conclusion d'un accord de coopération entre la CEA et l'UNESCO.

150. Dans le domaine du développement social, le secrétariat a continué à rester en contact régulièrement avec la FAO, l'UNESCO, le FISE, le FNUAP etc. en ce qui concerne les activités du Centre de recherche et de formation pour

la femme. Le programme mixte FAO/FNUAP/CEA d'amélioration de la vie familiale et le programme mixte FISE/CEA concernant divers aspects de la protection sociale etc. ont été exécutés dans le cadre du programme régional du Centre de recherche et de formation pour la femme.

151. En ce qui concerne le développement industriel, le secrétariat a organisé, en collaboration avec l'ONUDI et l'OUA, la quatrième Conférence des ministres africains de l'industrie. En outre, avec le PNUD et la FAO, le secrétariat s'est concentré depuis juillet 1977 sur la reformulation des programmes des agro-industries et des industries alimentaires et forestières.

152. Par l'intermédiaire de la Division mixte CEA/FAO de l'agriculture, le secrétariat a des relations organiques avec la FAO et a contribué à l'établissement de la publication intitulée Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture pour 1977. Le secrétariat s'est fait représenter à la Conférence de la FAO, qui a eu lieu à Rome du 9 novembre au 5 décembre 1977. Les travaux à entreprendre pour la CEDEAO seront exécutés entièrement en collaboration avec la CNUCED et le Centre du commerce international. Les travaux sur les réserves alimentaires sont exécutés sous la direction de la Commission interministérielle pour l'alimentation de l'OUA.

153. Dans le domaine des établissements humains, le secrétariat a signé un accord de programme interrégional concernant la technologie des établissements humains, conjointement avec le PNUE et la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains.

154. Au cours de la période à l'examen, le secrétariat a exécuté un certain nombre d'activités en collaboration avec la CNUCED : des missions sur le terrain en vue de la préparation d'études sur les courants commerciaux entre les pays de la CEDEAO, l'organisation et le service des réunions se rapportant au Programme intégré pour les produits de base de la CNUCED et la convocation et le secrétariat du deuxième séminaire africain sur les négociations commerciales multilatérales.

155. Il convient aussi de mentionner qu'une partie importante des activités effectuées dans le domaine du commerce intra-africain au cours de la période à l'examen a été financée à l'aide de fonds offerts par le PNUD.

156. En ce qui concerne l'OUA, le secrétariat de la réunion régionale africaine sur le fonds commun et de la Conférence de négociation de la CNUCED sur le fonds commun a été assuré en commun par les deux organisations.

Annexe I. REUNIONS D'ORGANES SUBSIDIAIRES AU COURS DE LA PERIODE A L'EXAMEN

Organe et Bureau	Session	Cote du rapport
Comité exécutif		
<u>Président</u> : M. Lukoji Mulumba (Zaïre)	Dix-septième session, Arusha (République-Unie de Tanzanie) 10-12 octobre 1977	E/CN.14/688 E/CN.14/ECO/130
<u>Rapporteur</u> : M. Alaoui Kacimi (Maroc)		
Conférence des statisticiens africains		E/CN.14/687 E/CN.14/CAS.10/21
<u>Président</u> : M. Singh (Kenya)	Dixième session, Addis-Abéba (Ethiopie) 17-22 octobre 1977	
<u>Rapporteur</u> : M. S.O. Adeyinka (Nigéria)		

ANNEXE II : PUBLICATIONS ET PRINCIPAUX DOCUMENTS PUBLIES AU COURS
DE LA PERIODE CONSIDEREE

<u>Symbole</u>	<u>Titre</u>
E/CN.14/684	Rapport de la quatrième réunion du Comité intergouvernemental d'experts pour le développement de la science et de la technique
E/CN.14/685	Bulletin économique pour l'Afrique Vol. XI, No. 2
E/CN.14/686 ECA/PLDG/PWP/77/F.Rpt.	Rapport de la Conférence de plénipotentiaires de gouvernements africains pour les annonces de contributions
E/CN.14/687 E/CN.14/CAS.10/21	Rapport de la dixième session de la Conférence des statisticiens africains
E/CN.14/688 E/CN.14/ECO/130	Rapport de la dix-septième session du Comité exécutif
E/CN.14/689 E/CN.14/INR/221	Rapport de la quatrième Conférence des ministres africains de l'industrie
E/CN.14/690 (Partie I)	Etude des conditions économiques et sociales en Afrique, 1976-1977 (Partie I)
E/CN.14/690 (Partie II)	Etude des conditions économiques et sociales en Afrique, 1976-1977 (Partie II) - Etudes économiques par pays

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استلم منها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经销处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
